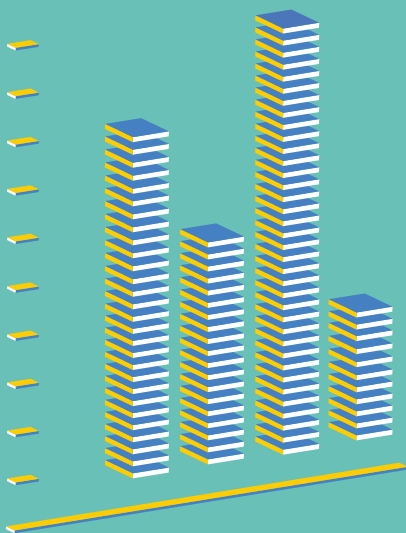




OBSERVATOIRE  
NATIONAL  
DE LA VIE  
ÉTUDIANTE



REPÈRES  
2016

# L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

## MISSION

L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherche créé en 1989 par le ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Il a pour mission de donner une information aussi complète et objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport aux études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale.

## ACTIVITÉS ÉTUDES

En complément de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants qui demeure une de ses activités majeures, l'OVE réalise ou commande des études permettant d'éclairer de manière plus approfondie différents aspects essentiels de la vie étudiante.

## CONCOURS

Chaque année, l'OVE organise le concours « La vie étudiante vue par les étudiants », destiné à encourager les recherches sur la vie étudiante menée par les étudiants eux-mêmes.

## PUBLICATIONS

Les travaux effectués par l'OVE ou des contributeurs externes (équipes de chercheurs, lauréats du concours de l'OVE, etc.) font régulièrement l'objet de publications.

## SOMMAIRE

Présentation de l'enquête .....	4
Le champ de l'enquête .....	5
La population étudiante .....	6
L'origine migratoire des étudiants .....	8
Le choix des études .....	10
Les rythmes d'études .....	12
La vie dans l'établissement .....	14
Usages du numérique .....	16
Les perspectives d'avenir .....	18
L'activité rémunérée .....	20
Le logement .....	22
Le budget .....	24
Bien-être et santé .....	26

# PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

**CE FASCICULE PRÉSENTE UNE SÉLECTION DE RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS (CDV) RÉALISÉE ENTRE LE 14 MARS ET LE 23 MAI 2016 PAR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE (OVE).**

Réalisée à un rythme triennal depuis sa création en 1994, l'enquête CdV a pour ambition de recueillir et d'analyser des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous ses différents aspects. Pour ce faire, l'OVE sollicite les étudiants, en les invitant à répondre à un questionnaire (en ligne depuis 2010). Afin de garantir la validité scientifique des résultats, cette enquête est **réalisée auprès d'un échantillon aléatoirement sélectionné au sein de la population étudiante en France.**

Pour cette 8<sup>e</sup> édition, plus de 220 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE. Avec **une participation de près de 60 700 étudiants**, l'enquête CdV 2016 enregistre un taux de réponse brut de 25,6 %. Les résultats présentés ici correspondent à l'exploitation des 46 340 questionnaires qui, sur l'ensemble de ces réponses, ont été entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête.

En vue de constituer un outil solide de connaissance de la vie étudiante, l'enquête CdV tient compte à la fois des problématiques constantes depuis sa première édition et des évolutions sociétales. C'est pourquoi le questionnaire 2016 articule questions pérennes et questions nouvelles, notamment avec **l'introduction de questions sur les origines migratoires des étudiants et sur l'utilisation des outils numériques (MOOC).** En outre, son lien étroit avec le dispositif de comparaison européen Eurostudent VI, administré dans 28 pays, lui permet de saisir les spécificités des conditions de vie en France.

# LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS AU PRINTEMPS 2016	EFFECTIFS ÉTUDIANTS (année de référence 2015-2016)
<b>Universités et Grands établissements</b> > dont étudiants en licence, master et doctorat > dont étudiants en ESPE* et en Institut universitaire de technologie (IUT) > hors élèves ingénieurs universitaires	<b>1 649 328</b>
<b>Sections de techniciens supérieurs (STS)</b> > secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine	<b>146 961</b>
<b>Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)</b> > secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine	<b>68 009</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b> > cycles ingénieurs universitaires et non universitaires	<b>134 523</b>
<b>Écoles de management</b> (commerce, gestion, vente) > groupe I et II (reconnus par l'État)	<b>123 027</b>
<b>Écoles de la culture</b> (écoles d'art et écoles d'architecture - données 2014-2015) > ministère de la culture et de la communication	<b>32 544</b>
<b>TOTAL ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS</b>	<b>2 154 392</b>
ÉTABLISSEMENTS NON ENQUÊTÉS	EFFECTIFS ÉTUDIANTS
<b>Instituts de formation en soins infirmiers</b> (données 2014-2015)	87 892
<b>Autres sections de techniciens supérieurs</b> (secteur privé et autre secteur public)	109 105
<b>Autres classes préparatoires aux grandes écoles</b> (secteur privé et autre secteur public)	17 929
<b>Écoles de management du groupe III</b> (non reconnues par l'État)	11 302
<b>Autres</b> (écoles juridiques, autres artistiques, paramédicales, etc.)	170 480
<b>TOTAL ÉTABLISSEMENTS NON ENQUÊTÉS</b>	<b>396 708</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 551 100</b>

Sources : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de la culture et de la communication, ministère des affaires sociales et de la santé.

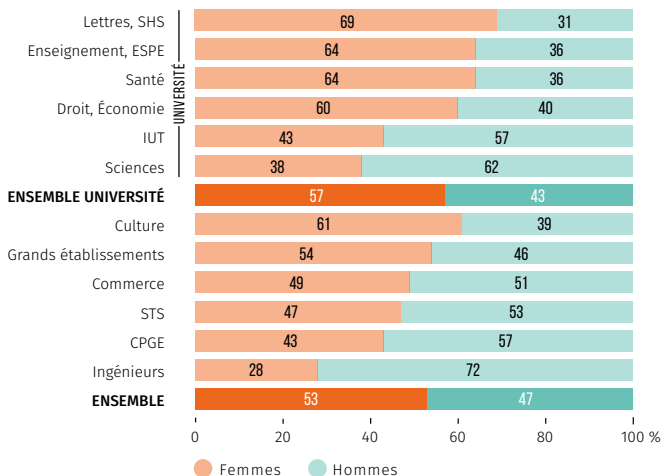
Les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête CdV 2016 représentent les 2 154 392 étudiants inscrits dans les « établissements enquêtés au printemps 2016 », soit 84 % de la population étudiante en France. Pour garantir une meilleure représentativité des résultats, les données brutes recueillies au cours de cette enquête ont été pondérées en référence aux données d'inscription effective dans les établissements centralisés par les ministères de tutelle.

\*Écoles supérieures du professorat et de l'éducation.



# LA POPULATION ÉTUDIANTE

## RÉPARTITION FEMMES/HOMMES SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



Lecture : 57 % des étudiants inscrits à l'université, toutes filières confondues, sont des femmes.

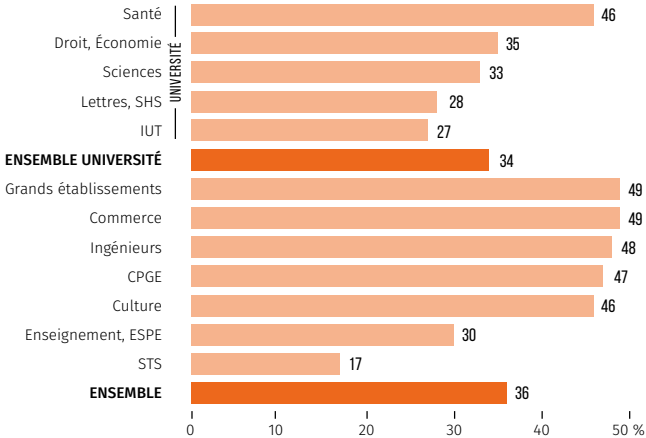
Champ : ensemble des répondants (n = 46340).

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur (53 % contre 47 %). Cependant, la féminisation demeure très inégale selon les filières : les femmes sont nettement minoritaires dans les formations d'ingénieur, ainsi que dans les filières scientifiques à l'université. Elles sont, à l'inverse, largement majoritaires en lettres-SHS. La féminisation est aussi inégale selon le niveau d'études : les étudiantes restent minoritaires en 3<sup>e</sup> cycle (45 %) alors qu'elles représentent 55 % des inscrits au niveau licence, toutes filières confondues.

# 22 ANS

c'est l'âge moyen  
des étudiants en France.

## PART DES ENFANTS DE CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



*LECTURE* : 17 % des étudiants inscrits en STS ont au moins un de leurs parents cadre ou de profession intellectuelle supérieure.

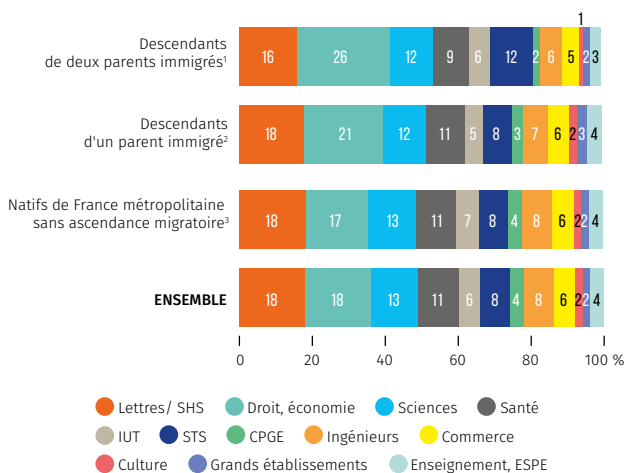
*CHAMP* : ensemble des répondants ayant des parents actifs occupés (n = 35 017).

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur (36 %) par rapport à la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active, où ils représentent 18 % (Insee, Enquête Emploi en continu 2015). Ceci est particulièrement vrai dans les grands établissements, en école de commerce, en école d'ingénieur, en CPGE et en école de la culture, où presque la moitié des inscrits sont issus des catégories sociales les plus favorisées. À l'université, c'est dans les filières de santé que la proportion d'étudiants ayant des parents cadres ou de professions intellectuelles supérieures est la plus importante. À l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés sont sous-représentés dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans tous les types d'études, à l'exception notable des STS où ils représentent presque la moitié des étudiants.



# L'ORIGINE MIGRATOIRE DES ÉTUDIANTS

## LES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS SELON LA FILIÈRE



**Lecture:** 16 % des étudiants descendants de deux parents immigrés sont inscrits en lettres-SHS.

**Champ:** étudiants natifs de France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 36 982).

**1.** Étudiants nés en France dont les deux parents sont de nationalité étrangère et nés à l'étranger.

**2.** Étudiants nés en France dont un parent est de nationalité étrangère et né à l'étranger.

**3.** Étudiants nés en France de deux parents de nationalité française et nés en France.

L'orientation diffère selon le statut migratoire de l'étudiant. Lorsque leurs deux parents sont immigrés et, dans une moindre mesure, lorsque c'est le cas d'un de leurs parents, les étudiants sont inscrits plus fréquemment dans les filières droit-économie à l'université (respectivement 26 % et 21 % contre 17 % des natifs de France métropolitaine sans ascendance migratoire) ou en STS (respectivement 12 % et 8 % contre 8 %). Ils sont également sous-représentés en école d'ingénieur.

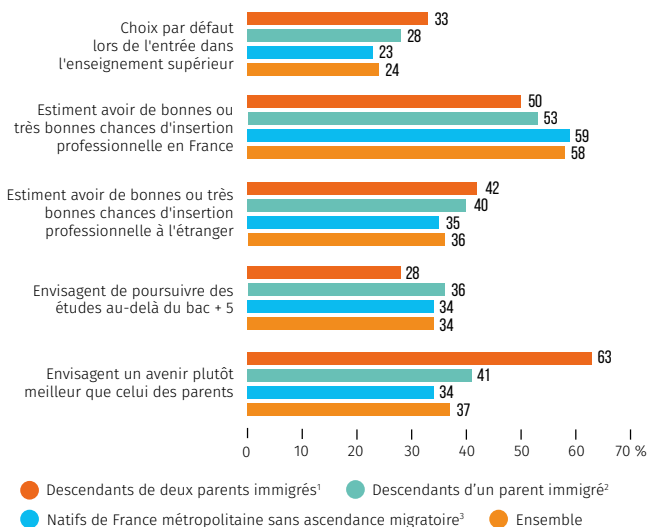
De plus, les étudiants descendants de deux parents immigrés se distinguent des autres par leur origine sociale : 41 % d'entre eux sont d'origine ouvrière contre 18 % lorsqu'un seul parent est d'origine immigrée et 16 % lorsqu'aucun des deux parents n'est d'origine immigrée.



# 55 %

des étudiants descendants de parents immigrés se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs études, contre 64 % des étudiants sans ascendance migratoire.

## ORIENTATION, INSERTION ET AVENIR DES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS



*Lecture*: 50 % des étudiants descendants de deux parents immigrés estiment avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion professionnelle en France.

*Champ*: étudiants natis de France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 36 982).

1, 2, 3 : voir notes en page 8.

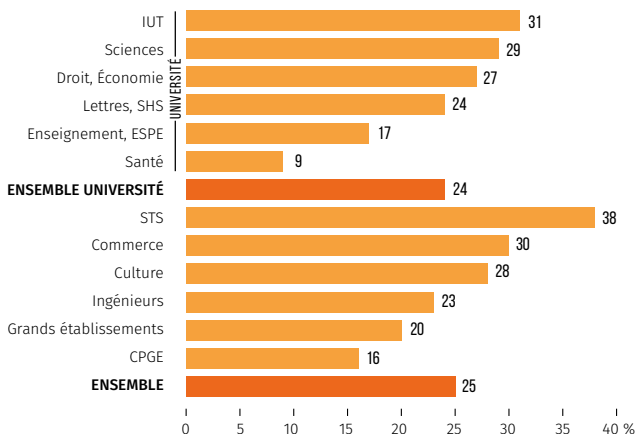
La manière dont les étudiants se projettent dans leurs études et envisagent leur insertion et leur avenir diffère selon l'origine migratoire : les descendants de deux parents immigrés sont à la fois les moins nombreux à envisager une poursuite d'études au-delà du bac + 5 (28 % contre 34 % pour l'ensemble) et les plus pessimistes quant à leurs chances d'insertion professionnelle en France.

Malgré cela, les deux tiers des étudiants descendants de deux parents immigrés considèrent que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents, dont les positions sociales sont en moyenne plus modestes que celles des étudiants sans ascendance migratoire.



# LE CHOIX DES ÉTUDES

## ORIENTATION PAR DÉFAUT LORS DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION DANS LE SUPÉRIEUR



Lecture: 38 % des étudiants de STS déclarent avoir cherché à entrer dans une autre formation sans y parvenir lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur.

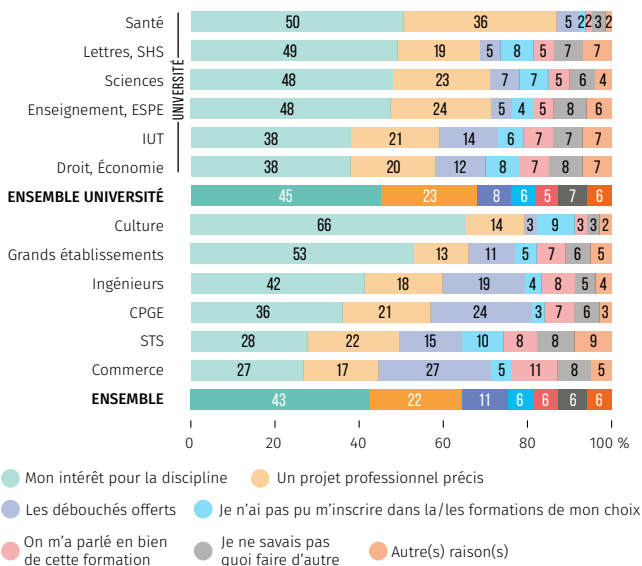
Champ: ensemble des répondants (n = 46340).

Trois étudiants sur quatre déclarent être entrés dans la filière de leur (premier) choix lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur. L'orientation apparaît alors assez rarement subie, aussi bien pour les étudiants d'université que pour ceux des formations les plus sélectives. C'est dans la filière santé que l'on recense la plus faible proportion d'étudiants déclarant une orientation « par défaut » (9 %). *A contrario*, 38 % des élèves de STS déclarent avoir initialement souhaité une autre formation que celle dans laquelle ils sont inscrits. Parmi les étudiants déclarant avoir essayé de s'inscrire dans une autre formation sans y parvenir, les choix portaient principalement vers les sections de techniciens supérieurs (STS), vers les IUT et vers des formations sur concours ou dossier.

# 13 %

des étudiants déclarent avoir interrompu leurs études pendant au moins un an après leur entrée dans l'enseignement supérieur.

## RAISONS DU CHOIX DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Lecture*: 66 % des étudiants inscrits en école de la culture déclarent que l'intérêt pour la discipline est la principale raison de leur première inscription dans l'enseignement supérieur.

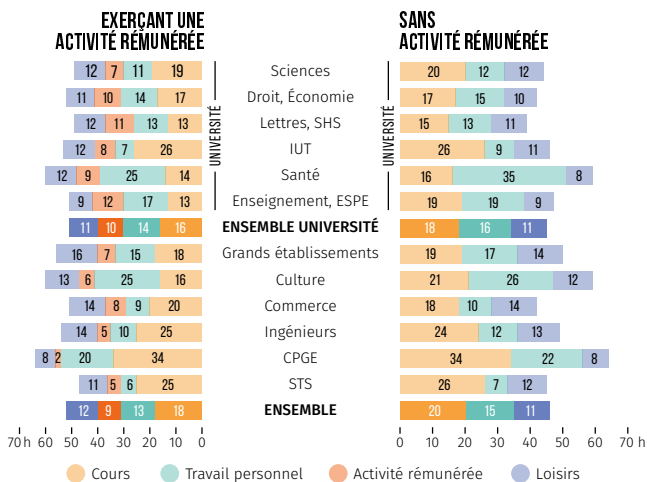
*Champ*: ensemble des répondants (n = 46340).

La principale raison du choix de la formation initiale est l'intérêt pour la discipline (43 %). Cependant, la proportion d'étudiants donnant cette raison en premier varie nettement d'une filière à l'autre: de 66 % en école de la culture à 27 % en école de commerce. C'est dans ces dernières que l'on trouve la plus forte proportion d'étudiants déclarant avoir fait ce choix principalement au vu des débouchés offerts (27 %) et de la réputation (11 %). À l'université, le choix se fait un peu plus souvent en raison de l'intérêt pour la discipline ou d'un projet professionnel précis.



# LES RYTHMES D'ÉTUDES

## L'EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



**Lecture :** les étudiants inscrits en université (niveau licence et master) et exerçant une activité rémunérée ont en moyenne 16 heures de cours par semaine.

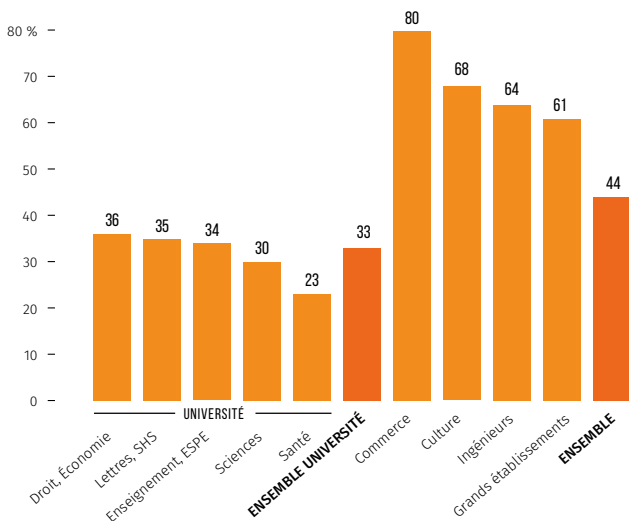
**Champ :** étudiants inscrits au niveau licence et master (n = 43 235).

De manière générale, l'emploi du temps des étudiants exerçant une activité rémunérée est plus chargé que celui de ceux qui n'exercent aucune activité rémunérée (6 heures de plus par semaine en moyenne). Pour autant, l'activité rémunérée semble avoir un effet limité sur le nombre d'heures de cours et de travail personnel : lorsqu'ils travaillent à côté de leurs études, les étudiants ont en moyenne deux heures de cours et deux heures de travail personnel de moins par semaine. Parallèlement, le nombre d'heures de cours varie assez nettement selon la filière d'études : les étudiants en CPGE sont ceux qui ont le plus grand nombre d'heures de cours (34 heures hebdomadaires en moyenne). Enfin, les étudiants en santé sont ceux qui consacrent le plus de temps au travail personnel (31 heures en moyenne contre 15 heures pour l'ensemble des étudiants).

# 61 %

des étudiants considèrent que le coût financier d'un séjour à l'étranger est l'un des principaux obstacles à sa réalisation.

## LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER EN RELATION AVEC LES ÉTUDES SELON LES FILIÈRES



Lecture : 33 % des étudiants français inscrits en master à l'université ont effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études.

Champ : étudiants français inscrits au niveau master (n = 12 725).

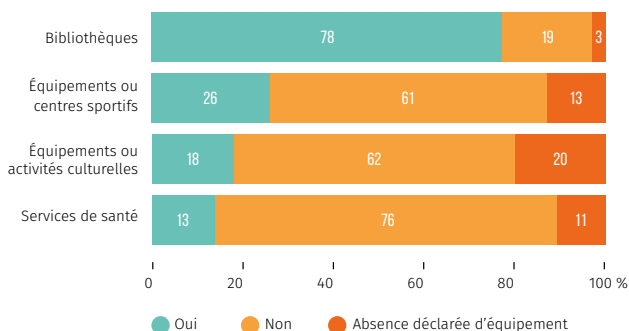
En moyenne, plus de deux étudiants français de niveau master sur cinq déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur. De manière générale, les étudiants en école (particulièrement en école de commerce) sont plus mobiles dans le cadre de leurs études que les étudiants en université.

Parmi les étudiants mobiles, 43 % sont partis dans le cadre d'un programme international (Erasmus, Lingua, etc.) et 42 % ont effectué un stage à l'étranger. Les élèves ingénieurs sont ceux qui partent le plus dans le cadre d'un stage (59 % d'entre eux) tandis que les élèves d'écoles de management et de la culture sont ceux qui profitent le plus des programmes d'études (respectivement 54 % et 60 %).



# LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

## UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS OU SERVICES PROPOSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT



*Lecture*: 78 % de l'ensemble des étudiants déclarent fréquenter une bibliothèque de leur établissement (« oui, régulièrement » et « oui, de temps en temps »).

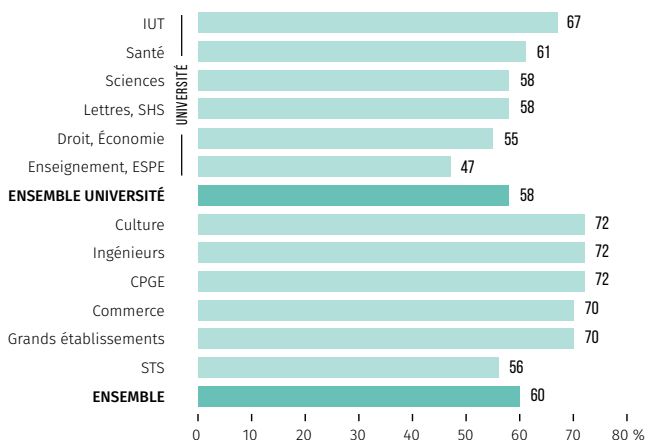
*Champ*: ensemble des répondants (n = 46340).

Les bibliothèques sont de loin l'équipement que les étudiants déclarent le plus utiliser (78 % d'entre eux), suivies des équipements sportifs (26 %). À l'inverse, 76 % des étudiants déclarent ne pas avoir recours aux services de santé, faisant de ce service le moins utilisé parmi ceux comparés ici. Concernant les équipements ou activités culturelles, 18 % des étudiants déclarent les utiliser. Ce sont les étudiants des écoles de la culture qui le déclarent le plus souvent (36 % d'entre eux), tout en étant presque les plus nombreux à indiquer qu'il n'y a pas d'équipements ou d'activités culturelles dans leur établissement (37 % d'entre eux contre 17 % des étudiants en université).

# 13 %

des étudiants se sentent pleinement intégrés à la vie de leur établissement.

## SATISFACTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ACTUELLES PAR FILIÈRE



*Lecture* : 67 % des étudiants inscrits en IUT se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs études actuelles.

*Champ* : ensemble des répondants (n = 46 340).

1. regroupement des « insatisfaits » et des « très insatisfaits ».

2. qui sont, outre les items précités : la « disponibilité des enseignants », la « qualité pédagogique des enseignants » et la « réputation de l'établissement ou de la formation ».

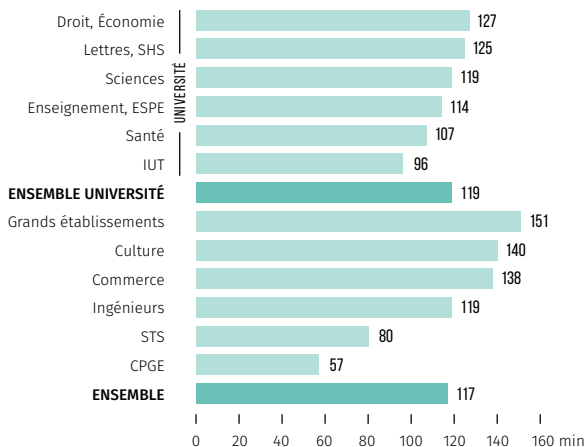
Quelle que soit la filière, une majorité d'étudiants se déclarent globalement satisfaits de leurs études actuelles (60 %), mais les variations selon les filières demeurent importantes. Ils sont 47 % dans ce cas dans les ESPE ou les filières d'enseignement, pour le taux le plus bas, et 72 % en école d'ingénieur, en CPGE et dans les écoles d'art, pour le taux le plus haut.

Toutes filières confondues, les principaux motifs d'insatisfaction concernent la « possibilité de choix dans une large gamme de cours » pour 40 % des étudiants et « l'organisation des études et de l'emploi du temps » pour 30 % d'entre eux<sup>1</sup>. À l'inverse, 65 % des étudiants se déclarent satisfaits de l'intérêt de leur formation, plaçant cet item comme le premier motif de satisfaction parmi ceux proposés<sup>2</sup>. Plus d'un étudiant sur deux se déclare également satisfait de la disponibilité et des qualités pédagogiques des enseignants (respectivement 57 % et 56 % des étudiants).



# USAGES DU NUMÉRIQUE

## TEMPS QUOTIDIEN PASSÉ SUR INTERNET POUR LES ÉTUDES



*Lecture:* Les étudiants inscrits en université déclarent passer en moyenne 119 minutes par jour sur internet pour leurs études.

*Champ:* ensemble des répondants (n = 46340).

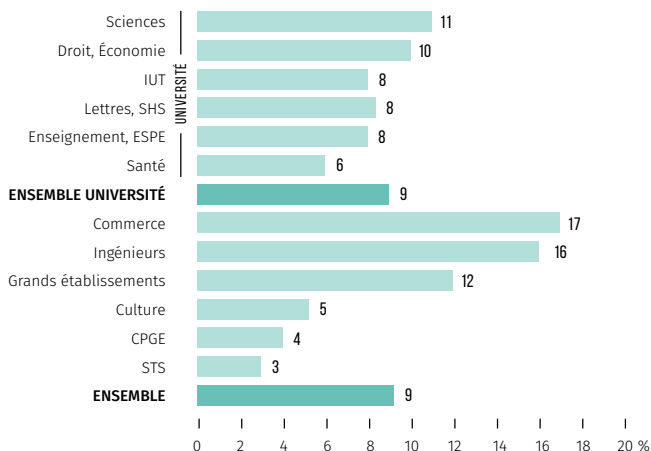
En moyenne, les étudiants ont déclaré passer deux heures par jour sur internet pour leurs études (117 minutes), qui s'ajoutent à plus de deux heures déclarées par jour pour leurs loisirs (142 minutes). Cette durée est très variable selon les filières, puisqu'elle est minimale pour les élèves de CPGE (moins d'une heure par jour pour leurs études) et maximale pour les élèves de grands établissements qui utilisent internet en moyenne 2 h30 par jour pour leurs études (151 minutes). Elle varie également selon le niveau d'études: plus les étudiants avancent dans leurs études, plus le temps passé sur internet pour les études augmente (102 minutes en moyenne en licence, 133 minutes en master et 179 minutes en troisième cycle) tandis que le temps passé quotidiennement sur internet pour les loisirs diminue (148 minutes en moyenne en licence, 138 minutes en master et 114 minutes en troisième cycle).



# 11 %

des étudiants déclarent utiliser régulièrement des cours virtuels mis à disposition par l'établissement.

## USAGE DES MOOC \*



*Lecture*: 3 % des étudiants de STS déclarent avoir été inscrits à un MOOC qui n'était pas proposé dans le cadre de leurs études.

*Champ*: ensemble des répondants (n = 46 340).

\* Les MOOC (de l'anglais Massive Open Online Courses signifiant « cours en ligne ouverts à tous »), sont des cours dispensés uniquement en ligne, accessibles par inscription à tous et gratuits.

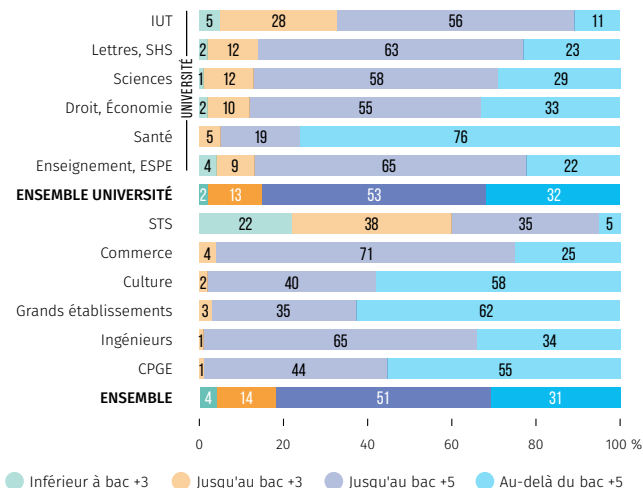
L'inscription à un MOOC concerne près d'un étudiant sur 10 (9 % de l'ensemble des étudiants interrogés) avec de fortes variations selon les filières: 16 % des étudiants en école d'ingénieur et 17 % en école de commerce se sont déjà inscrits à un MOOC, contre seulement 4 % des élèves de CPGE et 3 % de STS.

Parmi les étudiants qui se sont déjà inscrits à un MOOC, près de 8 étudiants sur 10 (80 %) l'ont fait pour des raisons pédagogiques, à savoir « acquérir ou compléter des connaissances dans le cadre de [leurs] études ». D'autres raisons sont également évoquées: 73 % des étudiants ont déclaré s'être inscrits à un MOOC pour « leur culture personnelle, dans le cadre de leurs loisirs » et 55 % pour « préparer leur projet professionnel ».



# LES PERSPECTIVES D'AVENIR

## NIVEAU D'ÉTUDES MAXIMAL ENVISAGÉ



Lecture : 57 % des étudiants d'IUT inscrits au niveau licence envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac +5.

Champ : étudiants inscrits au niveau licence (n = 29 267).

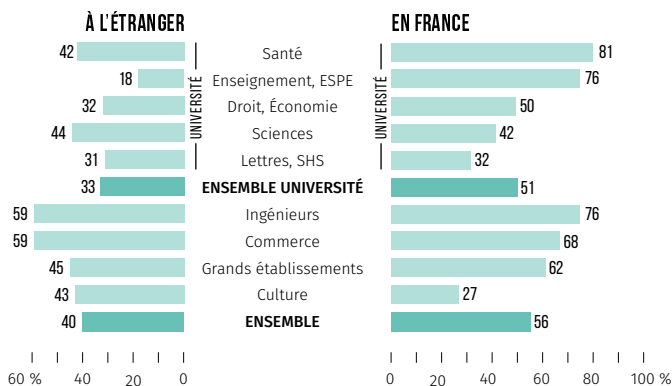
Plus de la moitié des étudiants en cycle licence (51 %) envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac +5 et 31 % d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études au-delà.

Les projections varient selon la filière d'études : si 22 % des étudiants de STS, filière courte de l'enseignement supérieur, souhaitent arrêter leurs études avant le bac +3, 38 % d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac +3 et 35 % d'entre eux jusqu'au bac +5. À l'opposé, 76 % des étudiants en santé déclarent envisager de poursuivre leurs études au-delà du bac +5. Les élèves des écoles d'art et d'architecture et de CPGE sont également plus de 50 % à déclarer envisager de continuer leurs études au-delà du bac +5.

# 74 %

des étudiants déclarent que les efforts personnels sont « très importants » pour réussir.

## CHANCES ESTIMÉES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



Lecture: 76 % des étudiants en écoles d'ingénieur inscrits au niveau master estiment qu'ils ont de « bonnes » ou de « très bonnes » chances d'insertion professionnelle en France.

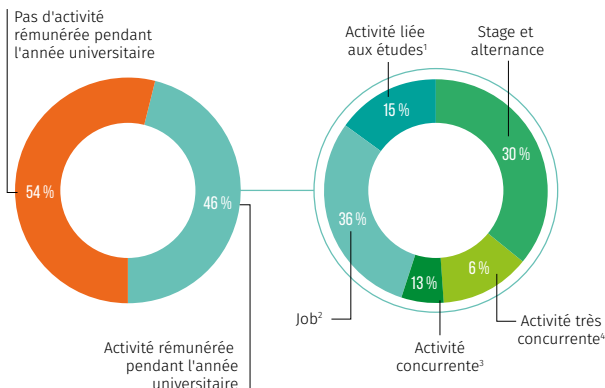
Champ: étudiants inscrits au niveau master (n = 13 968).

**56 %** des étudiants inscrits au niveau master pensent qu'ils ont de bonnes chances d'insertion professionnelle en France et 40 % considèrent qu'ils peuvent trouver facilement un emploi à l'étranger. L'estimation des débouchés offerts varie selon les filières. C'est dans la filière santé et dans les écoles d'ingénieur que les étudiants sont les plus optimistes quant à leurs chances d'insertion en France. En ce qui concerne les débouchés à l'étranger, ce sont les étudiants des écoles de commerce et d'ingénieur qui apparaissent les plus optimistes. Les étudiants inscrits en lettres-SHS sont globalement les moins positifs quant à leur avenir professionnel en France et à l'étranger.



# L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

## TYPE D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE



Lecture : Parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, 13 % exercent une activité très concurrente à leurs études.

Champ : ensemble des répondants (n = 46340).

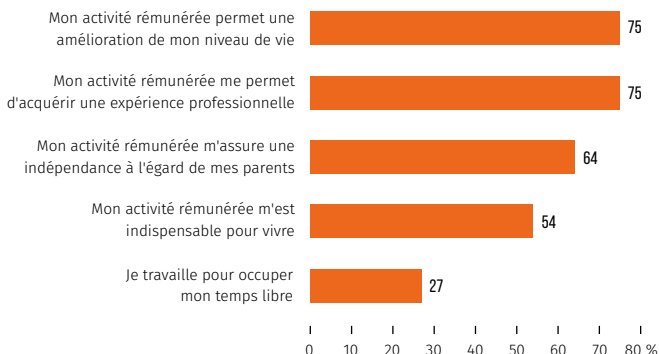
1. Activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie (interne ou externes des hôpitaux, allocataires d'enseignement, etc.).
2. Activité rémunérée non liée aux études, exercée moins d'un mi-temps.
3. Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.
4. Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.

Près d'un étudiant sur deux travaille pendant l'année universitaire (46 %). En prenant en compte l'intensité de l'activité rémunérée et son lien avec les études, on distingue : les stages et alternances (30 % des étudiants travailleurs), l'activité rémunérée liée aux études (14 %), les jobs étudiants (36 %), les activités rémunérées concurrentes des études (6 %) et très concurrentes des études (13 %). 42 % des étudiants qui exercent une activité fortement concurrentielle à leurs études estiment que celle-ci a un impact négatif sur leurs résultats. C'est dans les filières universitaires de lettres-SHS que les étudiants exercent le plus souvent une activité fortement concurrentielle aux études (25 %).

# 18 %

des étudiants qui exercent une activité rémunérée estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études.

## LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ VU PAR LES ÉTUDIANTS



Lecture: Parmi les étudiants qui travaillent, 54 % considèrent que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre.

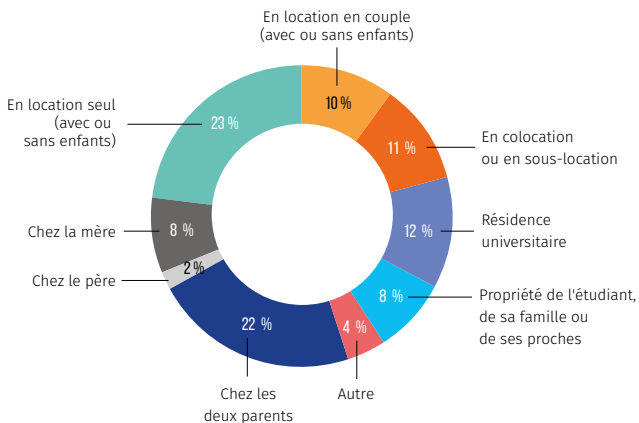
Champ: étudiants exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire (n = 20 548).

**Note**: Les pourcentages présentés correspondent au regroupement des modalités de réponses « totalement » ou « en partie » à la question « Concernant vos activités rémunérées, dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent-elles à votre situation ? ».

Le travail rémunéré en cours d'études est perçu de diverses manières selon les étudiants: si près de trois étudiants sur quatre (75 %) considèrent que leur activité rémunérée permet une amélioration de leur niveau de vie, plus de la moitié des étudiants (54 %) estiment que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre. C'est dans les filières universitaires de santé que les étudiants lient le plus souvent travail rémunéré et expérience professionnelle (84 % d'entre eux). Les étudiants en filière universitaire de droit-économie sont ceux pour lesquels l'activité rémunérée est le plus fortement liée à une augmentation du niveau de vie (79 %). Enfin, les élèves de STS sont ceux qui déclarent le plus fréquemment travailler en raison du temps libre disponible (35 %).



## TYPE DE LOGEMENT PENDANT LA PÉRIODE UNIVERSITAIRE



*Lecture*: 23 % des étudiants habitent seuls en location durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi).

*Champ*: ensemble des répondants (n = 46340).

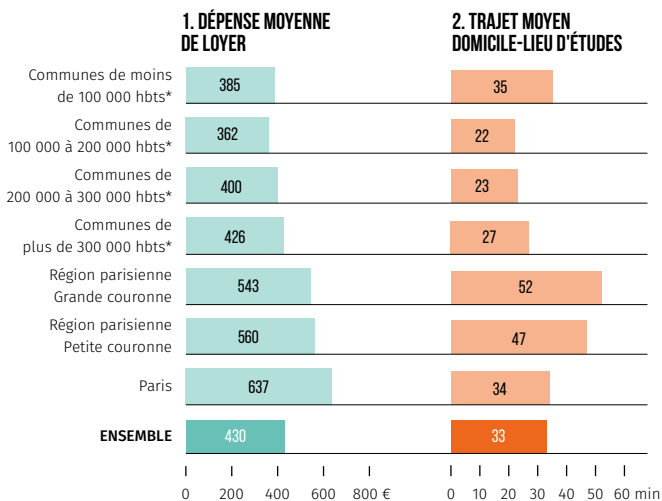
Le fait de vivre ou non chez ses parents constitue un facteur essentiel de la diversité des modes de vie étudiants: un peu moins d'un tiers des étudiants vit au domicile des parents (ou de l'un d'eux) et un tiers vit en location, seul ou en couple. 12 % des étudiants vivent en résidence universitaire, parmi lesquels 68 % vivent en résidence ou en chambre universitaire CROUS. Enfin, 11 % des étudiants vivent en colocation ou en sous-location.

La décohabitation (le fait de quitter le domicile parental) augmente avec l'âge des étudiants: si à 18 ans ou moins, 49 % des étudiants vivent encore chez leur(s) parent(s), dès l'âge de 21 ans, ils ne sont plus que 30 % à être dans cette situation. Le départ du domicile parental s'accompagne d'une baisse de la satisfaction générale vis-à-vis du logement (50 % des cohabitants sont très satisfaits contre seulement 30 % des décohabitants), même si, parallèlement, la satisfaction de la proximité avec le lieu d'études augmente.

# 76 %

des étudiants se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur logement.

## LOYER ET TRAJETS SELON LA TAILLE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE



\*Hors région parisienne

**Lecture:** 1. Les étudiants décohabitants et résidant à Paris dépensent en moyenne 637 € par mois pour payer leur loyer; 2. Les étudiants résidant à Paris mettent en moyenne 34 minutes pour faire un trajet entre leur domicile et leur lieu d'études.

**Champ:** 1. Étudiants décohabitants déclarant payer un loyer (n = 24 686); 2. Ensemble des répondants (n = 46 340).

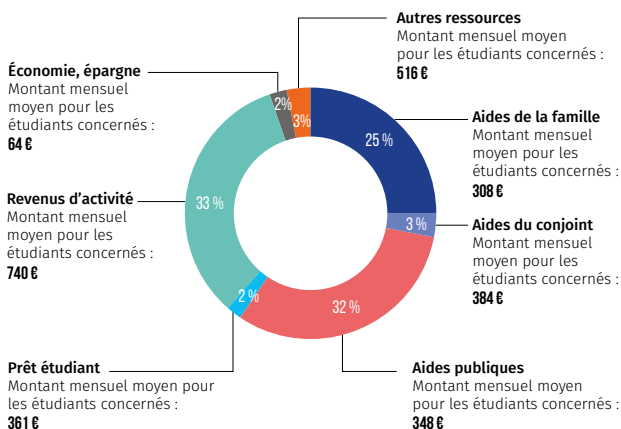
**Note:** Les loyers mensuels moyens sont calculés hors résidences collectives et hors éventuelles aides publiques.

Les dépenses de loyer des étudiants (hors résidences collectives), que celui-ci soit payé ou non avec l'aide des parents, sont en moyenne de 430 € par mois. Ces dépenses sont plus élevées à Paris (637 € par mois) et en région parisienne (554 €). De manière générale, elles diminuent avec la taille de la commune de résidence. Le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études dépend également de la taille de la ville de résidence. Il est plus élevé en région parisienne, particulièrement en petite et grande couronne (respectivement 47 et 52 minutes) que dans le reste de la France. Hors Île-de-France, le temps de trajet moyen baisse avec la taille de la ville de résidence.



# LE BUDGET

## RESSOURCES MENSUELLES MOYENNES DES ÉTUDIANTS



*LECTURE :* L'aide de la famille représente 25 % des ressources mensuelles moyennes des étudiants. Pour les étudiants qui bénéficient de cette ressource, le montant mensuel moyen de cette aide est de 308 €.

*CHAMP :* ensemble des répondants (n = 46340).

*NOTE :* La part de chaque ressource dans les ressources globales est calculée sur la base de l'ensemble des étudiants, qu'ils bénéficient ou non de la ressource en question. Le montant de chaque ressource est calculé sur la base des étudiants concernés par la ressource et la somme des ressources ne constitue donc pas un budget mensuel moyen.

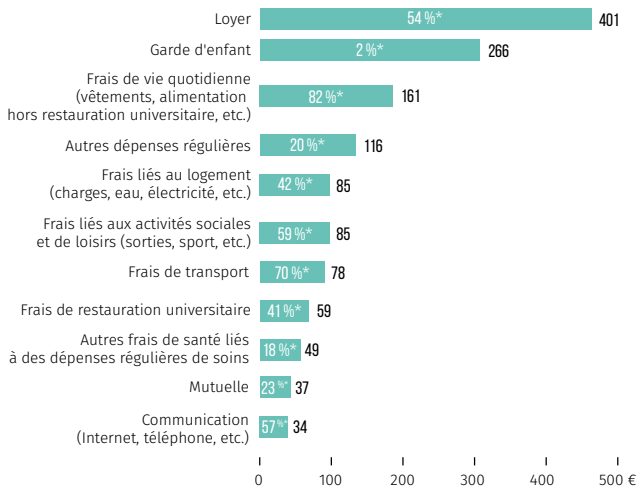
L'analyse des ressources étudiantes se heurte à la difficulté de prise en compte des transferts directs qui peuvent échapper à l'individu mais également des transferts indirects et des aides en nature, susceptibles de modifier les ressources réellement disponibles. Dans l'ensemble, les budgets étudiants laissent apparaître trois sources principales de revenus, qui composent ensemble 90 % des ressources des étudiants : les revenus d'activité qui constituent en moyenne 33 % des ressources, les aides publiques (32 %) et les aides de la famille (25 %). En termes monétaires, ce sont les revenus d'activité qui fournissent les revenus les plus importants, puisqu'ils s'élèvent en moyenne à 740 € par mois contre 348 € pour les aides publiques et 308 € pour les aides familiales.



# 45 %

des étudiants estiment avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels

## STRUCTURE DES DÉPENSES MENSUELLES MOYENNES



\* Pourcentage d'étudiants concernés par la dépense.

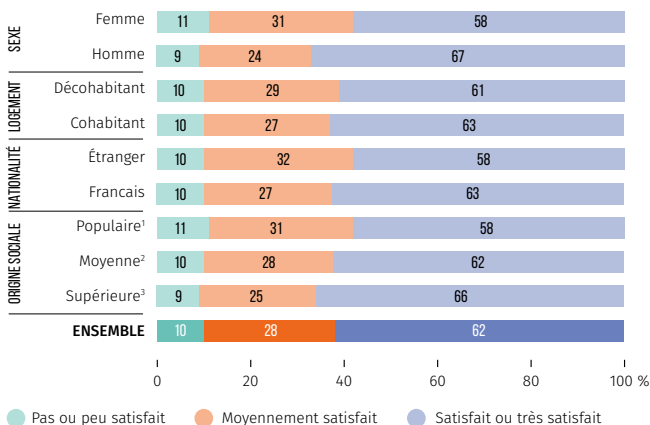
Lecture: Les étudiants déclarent dépenser 401 euros mensuels moyens pour le loyer; 54 % des étudiants déclarent payer un loyer.

Champ: Ensemble des répondants (n = 46340).

Le principal poste de dépenses des étudiants concerne le logement, qui représente en moyenne 486 € mensuels (401 € de dépenses de loyer et 85 € de frais liés au logement). Ces dépenses concernent environ la moitié des étudiants. Parmi les autres postes de dépenses, ce sont les frais de vie quotidienne et les frais de transport qui concernent le plus grand nombre d'étudiants (respectivement 82 % et 70 %); en termes financiers, les frais de vie quotidienne représentent le deuxième poste de dépense le plus important, avec 161 € mensuels. Pour les étudiants concernés (2 %), les frais de garde d'enfants pèsent assez lourdement sur les dépenses puisqu'ils représentent en moyenne 266 € mensuels. De manière générale, une partie de ces dépenses est prise en charge directement par la famille de l'étudiant: sur l'ensemble des étudiants, en moyenne, un quart des dépenses est directement pris en charge par les parents.



## AUTOÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ



**Lecture :** 58 % des étudiantes et 67 % des étudiants jugent leur état de santé « satisfaisant » ou « très satisfaisant ».

**Champ :** ensemble des répondants (n = 46 340).

1. Employés et ouvriers
2. Professions intermédiaires
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures

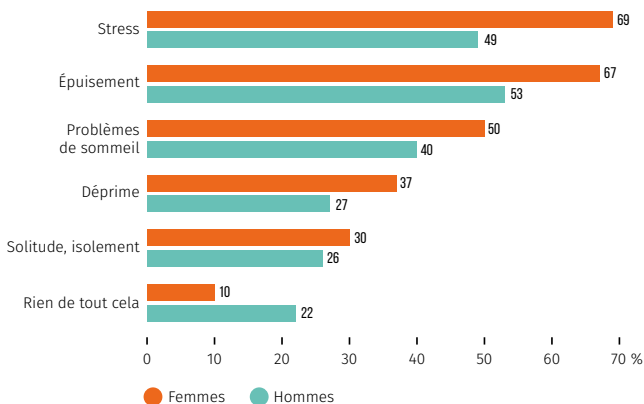
Les étudiants ont une représentation de leur état de santé qui reste globalement positive : presque les deux tiers se jugent en bonne ou en très bonne santé. Cependant, ce jugement n'est pas uniforme au sein de la population étudiante, certaines caractéristiques comme le sexe ou la nationalité venant moduler cette perception : les filles et les étudiants étrangers se déclarent proportionnellement un peu moins souvent en bonne ou très bonne santé. De même, l'avancée en âge et l'évolution vers l'indépendance résidentielle se traduisent également par une baisse de l'évaluation positive de l'état de santé.

Certaines de ces différences se retrouvent également dans le renoncement aux soins, particulièrement pour les étudiants décohabitants : ils sont 32 % à déclarer avoir déjà renoncé à des soins alors que ça n'est le cas que de 26 % des cohabitants.

# 13 %

des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à voir un médecin pour des raisons financières.

## LES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES DES ÉTUDIANTS



Lecture: 69 % des étudiantes et 49 % des étudiants déclarent avoir ressenti du stress lors de la semaine précédant leur réponse à l'enquête.

Champ: ensemble des répondants (n = 46 340).

Les étudiants rencontrent des difficultés d'ordre psychologique, variables selon les périodes de l'année universitaire. Un peu moins des deux tiers des étudiants déclarent avoir ressenti de l'épuisement et du stress au cours des sept jours qui ont précédé leur réponse à l'enquête. À l'opposé, seulement 16 % des étudiants déclarent n'avoir ressenti aucun symptôme durant cette période.

Ces jugements se différencient nettement selon le sexe ou la filière d'études. Les étudiantes sont systématiquement plus nombreuses que les étudiants à déclarer des difficultés d'ordre psychologique: elles ne sont que 10 % à n'avoir ressenti aucun symptôme, contre 22 % des étudiants. L'écart est particulièrement marqué pour les symptômes de stress (69 % des étudiantes et 49 % des étudiants) et, dans une moindre mesure, pour les symptômes d'épuisement. De même, la filière d'études a également un impact sur les fragilités psychologiques: les élèves de CPGE déclarent ainsi plus fortement que l'ensemble des étudiants des symptômes d'épuisement (74 % contre 61 %) et ils ne sont que 10 % à déclarer n'avoir ressenti aucun symptôme.

Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire national de la vie étudiante au printemps 2016.

---

**Direction de la publication:** Monique Ronzeau

**Coordination scientifique:** Feres Belghith,  
Jean-François Giret, Elise Tenret

**Auteurs:** Feres Belghith, Odile Ferry, Elise Tenret  
(avec la participation d'Andreina Ortega)

**Coordination éditoriale:** Lorraine Bruyand

**Conception graphique:** Agence  Comme un Arbre !

Imprimé par Merico, février 2017.



**OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE LA VIE ÉTUDIANTE**

60 boulevard du lycée - CS 30010

92171 Vanves cedex

Tél 01 71 22 98 00

**Courriel** [communication.ove@cnous.fr](mailto:communication.ove@cnous.fr)

**Site** [www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

**Twitter** @ove\_national

**Facebook** [www.facebook.com/ovenational](http://www.facebook.com/ovenational)